

LES BONS GESTES POUR ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE

Être éco-responsable au bureau c'est une question de responsabilité citoyenne.

Nous devons tous prendre conscience des enjeux écologiques, mais aussi économiques d'une telle démarche et nous devons nous mettre en ordre de marche.

Certains ECO-GESTES sont faciles à mettre en œuvre.

Nous vous demandons à tous, dès maintenant, d'appliquer les consignes ci-dessous :

1

EXTINCTION DES FEUX

Quand vous quittez votre bureau le temps d'une réunion et a fortiori le soir en rentrant chez vous, ne laissez pas la lumière allumée ! Idem pour les salles de réunion et toutes les parties communes.

ETEINDRE SES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

(ordinateurs, écrans, imprimantes...)

Au-delà d'une heure d'inutilisation, la position « veille » sur votre PC n'est pas une solution. Aussi, quand vous vous absentez pour un rendez-vous ou que vous avez terminé votre journée, vous devez d'éteindre votre ordinateur. Sachez que les économiseurs d'écran sont de « faux amis » : ils sont très énergivores, contrairement à ce que leur nom laisse à penser.

2

CHAUFFAGE ET CLIM', AVEC MODÉRATION

L'hiver **19°** pour les pièces occupées

16° C hors période d'occupation, **8° C** si les lieux sont inoccupés plus de deux jours

Le « poste » chauffage représente 50 % de l'énergie dépensée dans les entreprises. Sans hésiter, éteignez vos systèmes de chauffage avant de partir de votre bureau. Et si vous décidez d'aérer votre espace, éteignez le chauffage le temps de renouveler l'air. d'une fenêtre. Pour la climatisation, c'est simple : contentez-vous de rafraîchir le matin et de temps en temps en cas de forte chaleur. Et pensez à l'éteindre avant de partir !

Un degré de différence peut correspondre à 7% de consommation d'énergie en moins

Nous vérifierons dans les prochains jours, sur chaque site, la bonne mise en application de ces mesures.

Pour toutes questions, vous pouvez nous interroger par mail à rse@nvl.fr

CI-DESSOUS LES AXES D'INVESTISSEMENTS SUR LESQUELS NOUS TRAVAILLONS POUR RÉDUIRE ENCORE NOTRE CONSOMMATION :

- Faire réaliser un diagnostic de performance énergétique (DPE) par bâtiment par un professionnel certifié
- Remplacement de nos luminaires intérieurs néons et halogènes pas des LEDS
- Remplacement des projecteurs extérieurs halogènes pas des leds.
- Mise ne place de temporisations sur les luminaires extérieurs et dans les couloirs
- Mise en place de programmations sur nos systèmes de de chauffage et climatisations pour réguler la température en dehors des heures de bureau
- Etude pour la mise en place de panneau photovoltaïques sur nos bâtiments
- Etude de mise ne place d'horloges programmables pour couper automatiquement l'électricité de certains équipements en HNO (Machine à café, fontaine d'eau, écrans de présentation, équipements des salles de réunion...)
- Remplacement nos équipements informatiques obsolètes ou en fin de vie par des équipements moins énergivores
- Récupérer l'énergie fatale produite par les serveurs (datacenters)